

Accompagnement

Que vous soyez une association récemment créée, en plein développement ou en réflexion sur un nouveau projet, la ville de Cergy est à vos côtés pour vous conseiller, vous former et vous aider à concrétiser vos idées.

Un accompagnement personnalisé

Le service Vie associative vous propose un accompagnement personnalisé et des ressources concrètes pour vous aider dans toutes vos démarches :

- **Aide à la création** de votre association ;
- **Conseils** sur la gouvernance, bénévolat, financement ;
- **Accompagnement statutaire** : conseils sur la rédaction et la mise à jour des statuts ;
- **Aide au montage de projet** et mise en relation avec les partenaires.

Ces services sont accessibles sur rendez-vous.

Besoin d'un financement ? La ville soutient activement les associations implantées sur son territoire via une politique de subvention. Le montant de la subvention est voté en conseil municipal. [En savoir plus.](#)

Démarches administratives : les documents à connaître

Pour être en règle et bien gérer votre association, plusieurs documents officiels sont à compléter :

- [Déclaration initiale d'une association – service-public.fr](#)
- [Toute l'information sur les associations – service-public.fr](#)

Ateliers et formations : monter en compétence

Chaque semestre, la ville organise des **ateliers participatifs** gratuits pour les bénévoles, dirigeants et adhérents, en soirée, pour permettre au plus grand nombre de participer.

Des ateliers certifiants

Vous pouvez valider la **Certification de Formation à la Gestion Associative**, qui valorise votre engagement sur le CV ou en VAE.

Pour cela :

- Avoir plus de 16 ans
- Être membre d'une association déclarée
- Suivre une formation théorique et 20 jours de pratique sous tutorat

Les ateliers certifiants sont indiqués dans le programme.

Intervenants de qualité

- [Centre de services aux associations du Val-d'Oise](#)

Comment s'inscrire ?

- Choisissez vos ateliers via le [Portail associatif](#) ;
- Inscrivez-vous directement en ligne.

Les inscriptions du 2^e semestre ouvriront fin août.

Contact

Service vie associative de la ville de Cergy

- [Mairie de Cergy](#)
[3, place Olympe-de-Gouges](#)
[BP 48000 Cergy](#)
[95801 Cergy-Pontoise Cedex \(ouverture dans un nouvel onglet\)](#)
- [01 34 33 46 04](#)
- [01 34 33 45 16](#)
- [Contacter](#)

Ce contenu vous a-t-il été utile ?

0 0

Retirer mon vote

Merci pour votre retour.

Aidez-nous à nous améliorer (facultatif) Envoyer le commentaire